

**Département
Des ARDENNES**
=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 39

EFFECTIF LEGAL : 39

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté**
Le 30.06.2026
Convocation faite
Le 16.06.2026

Délibération N°2026-06-101 Bis Annule et remplace la délibération n° 2026-06-101 : Achat d'électricité : Adhésion au dispositif UGAP - ELEC (annexe)
--

**ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 06.10.2025**

EXTRAIT
**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 22 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, et le lundi vingt-deux juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Mme Valérie D'AMARIO, M. Pascal GILLAU, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, M. Dominique HAMAIDE, Mme Jennifer PECHEUX, M. Raphaël SPYT, Mme Carole AVRIL, MM. Claude WALLENDORFF, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE (jusqu'au point n°2026-06-101) Olivier DIEUDONNE, Mmes Priscilia MAZZA, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, M. Cédric JAGIELSKI, Mme Stéphanie CHACEL, MM. Romain ZOLTOWLOS, Pierre JANIK, Mme Marion JACQUEMIN, M. Jean-Pol DEVRESSE, Mme Isabelle COQUET (jusqu'au point n°2026-06-104), M Philippe RAVIART.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Valérie D'AMARIO) Fabien PRIGNON (pouvoir à Mme Isabelle BODART), Mmes Marielle SAXE, Angélique WAUTOT, M. Gérard DELATTE (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Mme Roseline MADDI (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Bernard DEFORGE (à partir du point n°2026-06-102 puis pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Mme Carole ARIBI (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), MM. Hacı-Durmus DEMIR, Christophe LEONARD, Mmes Albane WASLET (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), Isabelle COQUET (à partir du point 2026-06-105 puis pouvoir à M. Philippe RAVIART).

Mme Liliane PASSEFORT, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la délibération n°2026-05-085 du 28 mai 2026 approuvant le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la fourniture d'électricité et la constitution d'un groupement de commande publique,

Considérant les infructuosités récurrentes rencontrées par nos procédures, la réforme du dispositif AREHN, et la disparition du bouclier tarifaire,

Considérant la proposition de convention proposée par l'UGAP, ayant développé un dispositif d'achat groupé d'énergie et un portail d'adhésion spécifique, ouvrant des possibilités d'adhésion jusqu'au 26 juin 2026 pour une fourniture d'électricité du 1^{er} janvier 2028 au 31 décembre 2030,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :

Abstention : Claude WALLENDORFF

***approuve** l'adhésion de la Communauté au groupement créé par la centrale d'achat UGAP, à savoir un dispositif d'achat groupé d'énergie,

***autorise** le Président à déposer le dossier d'adhésion, et le cas échéant à conclure et à signer avec l'UGAP la convention de mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés passé sur le fondement d'accords/cadres (2028/2030).

Pour extrait conforme

Le Président
Mathieu SONNET



Mathieu SONNET

Mathieu SONNET
2026.07.03 11:43:30 +0200
Ref:11289213-17034830-1-D
Signature numérique
le Président